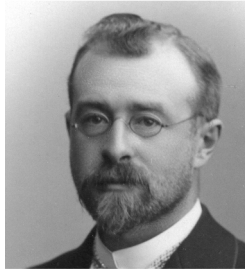


NOTE POUR CEUX QUI VOUDRONT CONTINUER

L'HISTOIRE DE LA FAMILLE

Docteur Edouard Lemaître
1930

Mémoires du Dr. Edouard Lemaître (Edouard Justin)



Le Docteur Edouard Lemaître écrit les pages qui suivent en deux fois, les dernières destinées à compléter les premières.

Il commence par nous y raconter ce que la mémoire familiale a retenu de l'origine des Lemaître de Courcelles; depuis Pierre-Joseph né en 1696 jusqu'à Clément (Grand-Père de l'auteur) né en 1792.

Puis, l'histoire se précise, et la vie de Edouard (père), véritable fondateur de la dynastie moderne, est racontée de manière tout à fait détaillée et passionnante.

Edouard (fils) nous parle alors avec tendresse de sa "Maman" (Alexise Allard) puis des "De Somme" (sa Grand-Mère paternelle).

Ensuite nous pouvons découvrir la personnalité de son épouse fidèle, Maria Choppinet, et de la famille de celle-ci.

Enfin, le Docteur termine par sa propre biographie.

La pagination originale (qui n'est pas respectée ici) est la suivante :

- Avant propos,
- Mémoire de 39 pages (36 + 3)
 - Origine (début page 1)
 - Le bureau
 - Magasinier
 - Directeur-gérant
 - Commerçant
 - L'homme privé (fin page 14)
 - L'homme privé (p 15 à 19)
 - Ma chère Mariette (ajout : p 19b)
 - Union de Charleroi (ajout : p 19 c)
 - Charbonnage de Bonne-Espérance (ajout : annexe après p 24)
 - Maman (p 20 à 24)
 - "Mon cher Père" (p 25)
 - "Mon cher Edouard" (p 26 et 27)
 - de Somme (p 28 et 29)
 - Lettre (p30 à 34)
 - Anecdotes (p 35 et 36)
- Note de 7 pages (6 + 1)
 - Famille Choppinet (p I à VI)
 - En résumé (ajout : p VIb)
- Note de 5 pages
 - Dr Edouard Lemaître

Louis Possoz
mars 2000

AVANT - PROPOS¹

J'ai rassemblé mes souvenirs pour ne pas laisser tomber dans l'oubli définitif les choses de la famille.

Ce qui se transmet de bouche en bouche se déforme toujours beaucoup, soit en plus soit en moins, selon les dispositions du narrateur.

Comme on la verra, beaucoup de choses sont déjà très vagues. Je les ai rapportées comme je les ai reçues en notant mes doutes.

J'ai fait pour la clarté une narration cursive, afin d'avoir de l'unité et le moins de digressions possible me réservant de compléter par des annexes ou appendices, pour les choses intéressantes ou curieuses selon mon jugement.

Il y a ainsi une ou plusieurs notes sur les familles alliées, car j'estime intéressant de connaître aussi les origines de nos grand'mères dont notre sang a subi l'influence. Elles sont aussi des facteurs importants de nos caractères et de nos âmes et méritent d'être connues dans toute la mesure du possible.

¹ texte (et dactylographie (?)) du Dr Edouard Justin Alexis LEMAITRE vers 1930. Annotations manuscrites de Geneviève MAILLARD veuve du fils cadet du précédent, le Dr Achille LEMAITRE vers 1970. Annotations de Louis POSSOZ, arrière-petit fils du premier en 2000.

ORIGINE²

L'origine de la famille Lemaître est peu connue ou du moins n'est connue avec certitude que par l'acte de naissance rédigé à Courcelles de Jacques le 28 juin 1717, de Pierre-Joseph et de Anne Botte³. Pour remonter plus haut, il faudrait retrouver les livres paroissiaux antérieurs de Courcelles qui, s'ils existent encore, doivent se trouver aux archives provinciales du Hainaut à Mons ou à Fonaine-l'Evêque. Il y a cependant lieu de croire que Pierre-Joseph Lemaître n'est pas le premier et que l'établissement des Lemaître à Courcelles est de beaucoup antérieur⁴. En effet, Il y a à Courcelles trois familles de Lemaître qu'il n'y a pas moyen de rattacher malgré certaines recherches qui ont été faites et pourtant ce Pierre-J. Lemaître figure en qualité de cousin dans un acte de décès d'un de ces Lemaître dont la parenté ne peut plus être établie. (La famille Lemaître, dont le notaire de Châtelet est un des représentants).

Avant Pierre-Joseph il n'y a jusqu'ici que de la légende. La voici en bref : En un temps déjà éloigné, un bordelais (Charente inférieure disent les uns) blessé, s'est trouvé très bien là où il s'est guéri, s'y est établi et a fait souche. Mais c'est trop simple et il y a des broderies qui ont peut-être un fond de vérité. Pour les uns c'est un soldat blessé, pour les autres, c'est un entrepreneur de transports par terre, chef d'escorte d'un convoi. L'un et l'autre est vraisemblable si on admet la version d'un blessé. Charleroi a été assez de fois assiégé pour qu'un blessé soit resté dans les environs et d'autre part Courcelles est sur l'ancien chemin allant d'Autriche aux Pays-Bas pour passer sur le seul pont de la Sambre situé à Aulne. P.J. Lemaître ayant des cousins devait au moins être distant du premier arrivant de trois générations et si on le suppose né en 1695 (70 ans pour faire 3 générations) cela ferait vers 1620 au plus tard ou vers 1600. C'est plausible sans plus; mais on peut aussi croire que c'est bien antérieur puisque trois branches qui se disent cousins se sont maintenues sur place.

Au total, pour être plus simple, on peut dire que s'ils sont originaires du bordelais, ils sont à Courcelles de temps immémorial et sont bien Belges et Courcellois.

Tous les Lemaître connus, depuis Pierre-Joseph, jusqu'à Clément⁵ furent cultivateurs et tisserands. Ils faisaient partie des notables de l'endroit. Jean-Joseph avait sept métiers et occupait sept ouvriers tisserands pendant l'hiver. Outre le blé, ils cultivaient le chanvre et le lin. Le plus souvent c'était leur chanvre et leur lin qu'ils travaillaient. Ils avaient un certain esprit d'entreprise et obtinrent le droit d'exploitation de veines de charbon qui firent le fond de plusieurs petits charbonnages disparus ou absorbés maintenant (Charbonnages du MARTINET de FALNUE et du TRYEU DES AGNEAUX).

(Extrait du mémorial de l'Association Charbonnière de Charleroi page 202 - IIIème alinéa : "La concession du Trieu des Agneaux située le long de la limite de la précédente (Girpelotte) a été comme elle, exploitée superficiellement en vertu de congés. S'appuyant sur un octroi de concession daté du 16 octobre 1774 accordé par le Marquis de Chasteler, un sieur P. Joseph Lemaître propriétaire à Courcelles demanda le 27 février 1817 la maintenance de la Concession du Trieu des Agneaux. Un Arrêté Royal daté du 31 mars 1845 accorda cette maintenance. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire le 20 août 1849, un nouvel Arrêté Royal accorda à titre d'extension à la Société des Trieux des Agneaux une surface de trente-huit hectares sous la Commune de Roux.".

² Page 1 de l'original.

³ Il semble plutôt que ce soit son frère, Jean-Joseph né le 23 avril 1720, qui soit notre aïeul. (LP)

⁴ Pierre-Joseph est né à Courcelles en 1696, de Jacques (né à Forchies en 1664) et Agnès Baudoux (mariés à Courcelles en 1692). Il fut le second de 7 enfants. (LP)

⁵ Grand-Père de l'auteur (le docteur Edouard Lemaître). (LP)

Mais les subdivisions par héritage, chaque génération divisant par six ou sept les terres et les droits, peut-être aussi d'autres divisions et des tiraillements, peut-être aussi le manque de savoir et de compétence, les firent déchoir en sorte qu'ils voisinèrent avec la pauvreté et la vapeur, la force mécanique fit le reste.

Clément, mon Grand-Père fit son service militaire (milicien de la classe de 1812) , fut le seul revenu des 17 partis avec lui, le nez et un pied fortement endommagés à la bataille de Butzen ou Lutzen.⁶ Il alla cependant à Lyon pour se perfectionner dans son métier qu'il ne pratiqua pas fort longtemps. Il entreprit un commerce de farine; le feu prit dans ses magasins et ce fut la ruine irrémédiable avec un passif de 80.000 francs, somme presque fabuleuse pour l'époque.

Dès lors ce fut la pauvreté dont il ne sortit que grâce à ses enfants. Bien qu'il ne se soit jamais beaucoup occupé de ses enfants, il eut le bonheur et le talent de se faire aimer et respecter d'eux. Il eut de bons enfants qui dès qu'ils le purent, lui vinrent en aide de toute manière et lui assurèrent une vie honorable.

Clément Lemaître se maria trois fois. Sa première femme fut Rosalie de Somme dont il retint deux enfants Elie (1823) et Edouard (1824) mon Père. A la naissance d'une petite fille (Clémentine) qui ne vécut que quelques jours ma Grand'Mère mourut (1827). Après un court veuvage, Clément Lemaître épousa la soeur de sa première femme, Victoire de Somme. C'est pendant ce mariage qu'eut lieu l'incendie dont j'ai parlé plus haut. Victoire de Somme mourut en donnant le Jour à une petite fille. Sans se lasser, Clément se maria une troisième fois à Marie Phylippe dont il eut trois fils : Alphonse, Isaac et David (Albert) et une fille Mélanie. Isaac et Mélanie restèrent célibataires.

Edouard Lemaître (mon Père) perdit donc sa mère à l'âge de trois ans environ.

La troisième épouse de Clément n'était pas paraît-il très bonne pour les enfants des premiers mariages, aussi ceux-ci furent-ils repris par leur aïeul de Somme-Gouthière (orthographe incertaine) qui les garda jusqu'à sa mort, c'est à dire quelque années (voir annexes à famille de Somme). Les enfants rentrèrent sous le toit paternel, mais ils n'étaient pas heureux.

Aussi, quelques jours après la première communion de Papa, ils s'en allèrent suivant une brigade de briquetiers embauchés pour aller travailler dans les environs de Condé. Il faut se rappeler qu'il était d'usage à cette époque - et cet usage n'est pas complètement disparu - de faire ces sortes d'engagements de campagne le lundi de Pâques à la ville-haute à Charleroi et que les départs se faisaient à pieds et presque sur le champ. Comme ils ne voulaient pas rentrer chez eux, les enfants furent adoptés par l'équipe qui contenait quelques vagues parents et ils firent le dur travail de porteurs-de-briques. Le père ne s'inquiéta pas beaucoup quand il apprit la fugue des enfants et sut avec qui ils étaient. Il dit tout simplement : "ils reviendront et cela leur fera du bien ". Ils revinrent en effet bien portants, rapportant chacun trois pièces de cent sous.- le premier argent gagné. Ils repartirent dans la suite régulièrement tous les ans et plus tard Edouard et Elie organisèrent un groupe de cuiseurs. Ils firent quelques profits.

Mais cela n'était qu'un métier saisonnier; l'hiver les deux enfants travaillaient au charbonnage et auraient continué à végéter; mais Edouard avait la notion bien claire de la nécessité de l'instruction. C'est ainsi que ses petites économies servaient, non à s'amuser, mais à se procurer des leçons de français, d'arithmétique, que le magister du villages, Maître Grégoire, un peu parent, leur donnait le soir moyennant la somme de cinq sous par leçon. Cinq sous à cette époque où un oeuf frais valait deux centimes, c'était une somme !

C'est ainsi qu'Edouard et Elie apprirent la grammaire, l'orthographe et l'arithmétique. Leurs connaissances n'étaient pas vastes, mais ce qu'ils connaissaient ils le savaient à fond et ils savaient de plus qu'ils avaient encore beaucoup à apprendre.

⁶ Lützen, Napoléon I^{er} y battit les Russes et les Prussiens le 2 mai 1813. (LP)

Vers dix-sept ans, Papa étant de service de nuit en temps de "ducasse", alors que la fête battait son plein, ayant ses feux en ordre, avait pris sa grammaire française "Noël et <Chapsal" et étant plongé dans l'étude, n'entendit pas venir Monsieur Reul, le Directeur.

- "Ah ! Ah ! gamin. Voilà vraiment les bienfaits de l'instruction ! On sait à peine lire et on néglige son travail pour s'amuser à des histoires !"

- "Pardon Mr. le Directeur, mes feux sont en ordre, j'ai de la pression on ne consomme pas beaucoup de vapeur à cause de la ducasse et je repasse ma grammaire."

- "Ta grammaire ? laisse un peu voir."

Le Directeur vérifie le livre, le lui remet et lui dit :

- "C'est bon, continue mon garçon".

Il s'en alla, puis revint disant :

- "Tiens je pense là, j'ai justement besoin de quelqu'un au bureau, veux-tu prendre la place; mais je t'avertis que tu ne gagneras pas grand chose"

- "Cela ne fait rien Mr.le Directeur. Quand faut-il me présenter ?"

- "Viens demain à midi, tu seras reposé."

C'est ainsi que papa entra dans le personnel employé.

Il acheva son travail jusqu'au moment où son frère vint le relever. Il raconta à son frère la nouvelle. Les enfants s'embrassèrent.

LE BUREAU

Le bureau d'un charbonnage vers 1840 était un organe assez simple. A la tête, un Directeur, dans la pièce voisine le comptable-caissier et souvent secrétaire et dans un coin une table destinée à un aide, garçon de bureau, de course, copiste et tout ce qu'on voudra. C'était le poste de Papa.

Naturellement, tout se passait en famille, tout aussi simplement. La porte ouverte entre la direction et la comptabilité remplaçait le téléphone; il n'y avait pas de secrets. La comptabilité elle-même était réduite à sa plus simple expression; ce n'était qu'un livre recettes et dépenses et la grande besogne était la préparation du paiement des quinzaines.

On conçoit que cette manière de faire était très favorable à l'initiation d'un jeune homme éveillé, attentif, avide d'instruction et doué d'une mémoire fidèle.

A cette époque, il y eut une grande révolution intérieure; on modifia la comptabilité par recettes et dépenses pour la remplacer par la comptabilité en partie double dite "américaine". Le comptable Mr. M..... vieillard respectable, mais routinier, vieilli dans les anciens errements se fit donner de véritables leçons dans son bureau; il n'y comprit rien ou pas grand chose et en parlait et en discutait avec son sous-ordre. Pendant les leçons, le jeune homme avait écouté de toute son attention et avait compris; il se procura quelques livres modernes qui avaient d'ailleurs été indiqués par le professeur, comprit parfaitement, répéta les explications à son supérieur qui, lassé, à fin de carrière et peut-être un peu paresseux, laissait faire la comptabilité au crayon, lui, se contentant de tenir la comptabilité ancienne qui n'était somme toute, qu'une main courante.

Le comptable devint malade, Papa ne laissa pas les écritures en retard, armé de son crayon il tint tout en ordre assez longtemps, jusqu'au jour où les vérificateurs inquiets vinrent voir ce qui se passait et furent tout surpris de trouver toutes choses en parfait état mais au crayon.

C'est ainsi que mon Père fut remarqué.

Peu après, le comptable se retira, il fut remplacé par le magasinier et mon Père fut nommé magasinier. Mon Père demanda à être remplacé par mon oncle Elie, ce qui fut accepté. Celui-ci était d'ailleurs tenu au courant de tout par son frère.

MAGASINIER

Pour comprendre la suite, il faut se reporter à l'époque.

Il n'y avait alors à Charleroi ni chemin de fer, ni canaux, ni voies de communications importantes en dehors des routes. Notre admirable réseau de chemins de fer allait commencer à naître. Il n'y avait pas de télégraphe. Les uns venaient chercher du charbon avec un chargement de bois, d'autres avec de l'huile de colza, des graisses, du fer, des outils selon les besoins possibles; enfin tout arrivait pour ainsi dire au petit bonheur et on recevait en échange du charbon. Le compte se terminait Par un solde en plus ou en moins en argent.

C'était l'affaire du magasinier qui avait à apprécier, mesurer, estimer et dans les cas plus ou moins importants ou discutés, en référait à la direction.

Cette manière d'échangés nécessitait de la part du magasinier la connaissance à jour des besoins da charbonnage, de la valeur des produits. Il devait en outre avoir une grande conscience et la confiance de la direction.

C'était une excellente école de commerce général.

Père modifia la comptabilité conformément à la méthode nouvelle et la fit cadrer avec la comptabilité centrale. Il s'en tira parfaitement et y apprit énormément de choses pour l'avenir; aussi, vers 1850 fut-il sollicité par la société de Bonne-Espérance à Montigny-sur-Sambre, pour occuper le poste de comptable. Il accepta. Il resta peu de temps à ce poste et devint directeur.

DIRECTEUR-GERANT

C'est pendant qu'il était Directeur, que mon Père se maria à l'âge de 30 ans, semblant arriver à l'apogée de ce qu'on peut devenir dans les charbonnages. C'était, si pas la fortune, au moins la large aisance assurée. Logement, chauffage, éclairage, service, appointement fixe de cinq mille francs et du casuel. Il faut noter que nous sommes en 50-54 et non à l'après-guerre.

C'était aussi le travail et l'étude. C'est sur son impulsion que l'on creusa le puit de Sainte Zoé (aujourd'hui incorporé aux Charbonnages Réunis).

C'était aussi - et c'était le cauchemard de Papa - une société en commandite par action. Il y avait bien un conseil d'administration, mais il y avait aussi les actionnaires avides et rapaces qui se réunissaient tous les mois et voulaient et faisaient partager les bénéfices tous les mois. La résistance très judicieuse du directeur lui attire des inimitiés et de graves soupçons d'un Administrateur, médecin, méchant par nature et qui dans la suite a gâté tout ce qu'il a touché. Cet Andris Dryon accusait Père de désirer avoir beaucoup d'argent par devers lui pour pouvoir "pougner dans la caisse" c'est-à-dire prendre dans la caisse.- Il le mesurait à son aune.

Mais ce qui fut plus grave et amena la catastrophe, ce fut la politique.

Voici le fait :

Parmi les plus gros actionnaires était Monsieur Eudore Pirmez le plus intelligent de l'assemblée et le meilleur soutien de Papa. Eudore Pirmez brigua une première fois les suffrages de l'arrondissement de Charleroi sous l'étiquette catholique; naturellement il demanda à mon Père de le recommander auprès des électeurs censitaires de sa connaissance et notamment de tous ceux qui étaient occupés au charbonnage, ce que mon Père promit et fit. E. Pirmez fut battu.... Quatre ans plus tard, E. Pirmez ne représenta mais cette fois sous l'étiquette libérale et fit de nouvelles démarches auprès de mon Père. Celui-ci, avec sa droiture coutumière, lui répondit qu'ayant fait les démarches dans un sens à l'élection précédente, il était dans l'impossibilité d'en faire en sens inverse cette fois-ci. Eudore Pirmez lui promit de ses nouvelles.

Il fut élu représentant de Charleroi et n'oublia pas sa vengeance.

A dater de ce moment il se tourna contre mon Père. Lui qui était toujours de l'avis du directeur, fut toujours d'avis opposé. Il épousait les soupçons d'Andris en sorte que, excédé de ces luttes sournoises, de ces suspicions calomnieuses, mon Père donna sa démission.- (J'ai la copie de sa lettre de démission).

Plus de position !.. une femme et deux enfants !. et cela moins d'un an après qu'il avait été à Anvers porter aux créanciers de son père toutes ses économies et celles de son frère, les 80.000 francs dus depuis si longtemps que les créanciers n'y pensaient plus, ayant passé la somme par profits et pertes.

Il en était là, bien résolu cependant à en sortir, sans savoir vraiment comment, quand une sœur d'E. Pirmez vint le voir. Cette demoiselle que Père connaissait, Melle Faloë, était outrée de la conduite de son frère; elle tâcha de l'excuser. Père lui dit qu'il n'avait pas peur de la vie, que quand il aurait gagné 10 à 15 mille francs sa situation n'en serait que meilleure. "Je gagnerai plus en travaillant pour moi que pour les autres". Melle Faloë lui offrit un prêt de vingt mille francs, il n'en accepte que dix et se remit au travail en commerçant. C'est ici que ces connaissances acquises comme magasinier, comptable et directeur lui furent extrêmement utiles.

COMMERÇANT

Alors commença une vie de forçat. A cette époque, les nombreux métallurgistes établis dans les ardennes françaises et le département de la Meuse, modifiaient leur fabrication. Le bois pour lequel ils s'étaient établis en pays boisé leur devenait inutile; il leur fallait du charbon. Père les visita, leur offrit du charbon contre du bois. Il parcourut en tous sens ces deux départements, visitant toutes les coupes communales, les bois d'affouage achetant les perches, les baliveaux, se faisant renseigner par de modestes agents dont il gagna le dévouement et même l'amitié.

Parfois accompagné d'agents de charbonnage, il leur montrait les bois et quand ils leur convenaient, s'en rendait rapidement acquéreur et les leur revendait aussitôt. Il visitait les charbonnages auxquels il vendait du bois contre du charbon faisant ainsi un double commerce avec un très petit capital.

Tout allait bien, l'argent emprunté était remboursé, l'avenir souriait quand un jour il revint atteint du typhus. Père fut malade durant deux mois et se releva la tête vide de force, comme cela arrivait souvent à cette époque où cette maladie était traitée par la diète absolue et la saignée. On le crut fou. Ce n'était que de l'anémie cérébrale profonde greffée sur une nature nerveuse. Avec la nourriture les forces revinrent et avec elles la raison et ce fut pour constater l'anéantissement de tout ce qui avait été fait.

Volé dans les bois, trompé par les charbonnages, il n'était riche que de dettes. 1860.

Au lieu de faire des procès, comme on le lui conseillait, il recommença sans se décourager et triompha de l'adversité.

Si j'ai été bien informé, Père acheta sa première coupe de bois en 1865, entrant ainsi dans le grand commerce de bois. Il construisit sa maison en 1868-69 et, la guerre de 1870 le trouva en pleine vigueur physique et financière. Il jouit de cette après-guerre, de cette période de deux ans de prospérité inouïe jusque là.

Mon Père fit deux fois une très grosse et très périlleuse affaire et naturellement très lucrative avec les charbonnages de Strépy-Bracquegnies consistant en la fourniture forfaitaire de tous les bois nécessaires aux trois sièges d'extraction moyennant une somme fixe à la tonne extraite. Il eut le bonheur durant ces seize ans de n'avoir ni grève, ni coup d'eau, ni coup de grisou. Il y gagna beaucoup.

Cette affaire de Bracquegnies a eu sur nous tous, une influence prépondérante.

Papa était la bonté et la droiture incarnée. Travailleur infatigable, il ne comprenait pas l'inconduite; pacifique presque malgré tout, il évitait toute discussion et quand elle était inévitable il s'échappait. Il admirait le travail, l'intelligence, l'instruction et affable lui-même, il aimait la distinction. Monsieur de la Roche avait toutes ces qualités. Au point de vue religieux, il subissait - n'ayant jamais eu de direction - fortement l'influence de son époque et de son milieu. La religion pour lui se bornait scrupuleusement aux dix commandements, surtout le quatrième, la foi, l'espérance, la charité la réception et combien édifiante de la communion à Pâques et tout spécialement le jeudi-saint, la prière du soir et le bénédicité. "On ne mange pas et ne se couche pas comme des chiens" disait-il; mais le reste en dehors de l'abstinence da vendredi-Saint lui importait fort peu.

Dans cet état d'esprit, au moment de mettre son fils aîné en pension, il était poussé par ses connaissances à mettre ses fils dans des institutions laïques. Ce n'était pas l'avis de Maman et il y eût à ce sujet des discussions très vives.

Un jour, Mr. de la Roche, le directeur et presque propriétaire de Strépy-Bracquegnies, lui demanda, comme d'ailleurs il le faisait souvent, des nouvelles de sa famille et Papa lui exposa ce qu'il comptait faire. Mr. de la Roche lui démontra qu'il avait tort en tous points. A la suite de cet entretien, mon Père rentra tout retourné et son aîné alla au Collège St. Stanislas à Mons, à la grande satisfaction de ma Mère qui jamais n'aurait voulu proposer les jésuites, parce qu'elle connaissait l'entourage de son mari. Le chemin était pris et la famille qui aurait pu aller nettement à gauche, oblique nettement à droite.

Vers 1874, Père acheta en Allemagne un bois de 380 hectares qu'il exploita en trois ans. Cette opération lui laissa un bénéfice d'environ cent mille francs en plus de la superficie. Ce bien fut revendu après sa mort, quatre cent vingt cinq mille francs.

Père n'entra dans l'industrie que vers 1878, je crois qu'il y gagna peu et en eut beaucoup de soucis. Les années qui suivirent 1874 furent toutes très prospères, puis elles suivirent les hauts et les bas de l'industrie en général. mais il n'y eut pas d'années blanches ou mauvaises.

Je n'ai guère connu mon Père que vers 14 ou 15 ans, quand il commença à rester un peu plus à la maison et qu'après avoir été 4 ans en pension, je revins continuer mes études au collège du Sacré Coeur qui venait d'être fondé. Avant cela, on ne le voyait pour ainsi dire que le dimanche, tout le reste du temps, il était en forêt ou en visites d'affaires.

Si mon Père a fait fortune, on peut dire avec fierté que c'est grâce à un travail acharné, opiniâtre, servi par une santé de fer; c'est aussi par les qualités extraordinaires de ma Mère qui fut une maîtresse de maison hors-pair, une tendre Maman qui a soigné avec dévouement et autorité l'éducation de sa nombreuse famille.

Il faut aussi rendre justice à son collaborateur, Mr. Emile Cliquet qui s'est attaché avec fidélité, intelligence et dévouement, à un patron pour lequel il avait une grande amitié et de la vénération.

Papa est mort presque subitement le 26 décembre 1894, à l'âge de 70 ans, épuisé par le travail et inconsolable de la perte de son fils aîné en qui il avait mis toutes son espérances de continuation, et de sa fille Laure emportée à 32 ans.

A sa mort, Edouard, Sévère, Joseph Lemaître, était
Chevalier de l'ordre de Léopold,
Président des Conseils des Verreries de l'Etoile
des Verreries des Piges
des Laminaires à tubes d'Haumont (Nord)
Administrateur de la manufacture Ardennaise à Braux (ard.)
des Laminaires de Châtelet
des Charbonnages du Centre de Jumet et Cimmosse
de la Société Austro-Belge à Huy.

Ses dernières paroles ont été : "PERE ET MERE HONORERAS".

L'HOMME PRIVE.

Je serais trop incomplet si je ne tentais de faire le portrait physique et moral de mon Père.

Papa était un homme de taille moyenne, il mesurait un mètre soixante-six. Il était souple, vif, alerte. Il avait la chevelure abondante d'un noir particulier se rapprochant de la couleur de l'aile de corbeau. Elle était légèrement ondulée. Les yeux étaient noirs, vifs et profonds, surmontés de sourcils bien dessinés, épais et séparés par une ride verticale courte et profonde. Le nez était aquilin sans exagération. La bouche petite et la mâchoire inférieure assez forte. Il portait les cheveux assez longs, divisés sur la gauche; la moustache noire, épaisse, était portée assez courte avec les pointes retombantes et de la barbe peu fournie, il ne gardait que la barbiche impériale selon la mode du temps. Les mains et les pieds étaient petits avec des attaches délicates.

La démarche était alerte, rapide; le port droit sans raideur; même dans sa vieillesse, il garda ce port qui le faisait parfois prendre pour un ancien officier.

Il avait le plus grand soin de sa tenue et de sa toilette. Dès le lever, il se "bichonnait" comme il disait, se rasait, changeait de linge et ne descendait que prêt à recevoir les personnes les plus distinguées. Les pantoufles lui étaient inconnues au rez-de-chaussée.

Son déjeuner se composait de deux oeufs crus et d'une tasse de café au lait, qu'il prenait en faisant sa toilette.

Il descendait ensuite à son bureau non sans être passé par la salle à manger où nous déjeunions hâtivement avant de partir pour le collège; dépouillait et faisait la correspondance et plus tard l'annotait pour la faire rédiger par le bureau. Il sortait vers 11 heures en visites d'affaires ou recevait et rentrait à 1 heure pour le dîner.

Après le repas, il faisait une petite sieste et souvent, alors qu'on le croyait endormi, il avait repris le travail; sortait de nouveau vers quatre heures et rentrait avant sept heures, allant directement à son bureau confirmer les conventions verbales de la journée.

De ce fait, le souper était souvent retardé. Il soupa alors seul avec ma Mère, car la règle fut très longtemps que nous soyons au lit à neuf heures.

Quand nous fûmes plus grands, nous attendîmes Papa et après le souper, c'était la détente en famille et avec quelques amis.

Papa était d'un naturel jovial, il avait la figure souriante et souriait souvent; mais je ne crois pas l'avoir jamais vu vraiment éclater de rire. Il avait une santé de fer et, à cette époque où les affaires ne faisaient beaucoup au café, je ne me rappelle pas l'avoir jamais vu sérieusement éméché. Jusqu'à la mort de sa fille, il n'a jamais été malade ou indisposé, mais alors il eut un zona qui dura longtemps et le fit beaucoup souffrir.

Il aimait la musique et les beaux-arts. Il les favorisait dans ses enfants, mais n'aurait pas voulu qu'ils en fissent une profession. "Amusez-vous" disait-il en se levant de table pour aller se reposer, "Si vous voulez me faire plaisir, faites de la musique".

Il était très charitable, parce qu'il se souvenait de sa jeunesse. Il n'aimait pas le spectacle de la misère et de la maladie, mais dès qu'on lui signalait un cas intéressant, toujours il faisait porter du secours en nature et en argent.

Il aimait extraordinairement les siens et ceux qui étaient restés dans une condition inférieure eurent souvent recours à lui. Il fit les frais d'instruction de presque tous ses neveux intelligents dont plusieurs furent ingénieurs, instituteurs et institutrice, mais en cas d'échecs, il coupait impitoyablement les vivres.

Il aimait passionnément son Père. Quand vint le moment de son mariage, son futur beau-père demanda des renseignements au curé de sa paroisse d'origine qui répondit en substance : "Je connais peu ce jeune homme mais ce que je puis vous dire, c'est qu'il est pour son père le meilleur des fils et qu'on le cite en modèle à la jeunesse locale". Il pensait souvent à sa Mère

qu'il avait à peine connue, mais doute les conversations avec son grand-père de Somme avaient suscité en son esprit une image concrétisée plus tard par son oncle Pierre qui lui dit un jour que ma soeur Laure lui ressemblait beaucoup. Tous les jours, au moment de son coucher, il l'invoquait, disant : "Maman ton fils Edouard se couche, veille sur lui".

(Il poussait si loin le respect des parents que plusieurs fois il se sépara d'agents qui étaient en brouille avec leurs père et mère parce que disait-il : "un mauvais fils ne peut pas être un bon employé".)

Il aimait et tenait avoir sa famille autour de lui. Rien ne lui faisait tant plaisir que de nous voir à ses côtés, dans son bureau, faisant nos devoirs de classe, apprenant nos leçons ou repassant la préparation de nos examens.

Malgré son caractère gai et jovial, mon Père était peu expansif; tout était intérieur en lui. Parfois cependant il fredonnait ou sifflotait un air alerte.

Il aimait profondément son frère Elie, son compagnon des mauvais jours de sa jeunesse. Dans leurs visites, les deux hommes s'embrassaient et après s'être donné les nouvelles de famille et parlé au peu des affaires ou de placements d'argent, ils restaient côte à côte en silence, échangeant de temps en temps quelques mots comme si leurs coeurs avaient conversé et après une, deux et même trois heures, ils se séparaient, heureux de s'être vus.

Au total, je crois que mon Père a été un homme heureux autant par son caractère affable et gai qui le faisait aimer de tous ceux qui le connaissaient, de son travail qui le faisait apprécier, que par les circonstances.

Né à une époque où la Belgique allait jouir progressivement d'une prospérité inouïe, il s'était armé lui-même par une instruction peu étendue, il est vrai, mais solide et profonde. Son âme était simple et droite. Il avait rencontré une femme de premier ordre qui prit d'une main sûre les rênes de la maison et la direction de ses six enfants. Il n'eut pas d'insuccès dans les études de ses enfants et les maria selon leurs coeurs et selon ses désirs.

Il eut le bonheur de voir autour de lui six ménages qui s'affectionnaient et les enfermaient, lui et Maman, dans une chaîne de douze coeurs affectueux.

Les dernières années de Père furent assombries par une crise économique importante, mais surtout par trois deuils dont il ne se consola jamais : la mort de ma soeur Laure suivie à six mois de celle de son mari, ce ménage laissant trois filles en bas âge, et surtout, à six mois de ce deuxième décès, la mort de son fils Achille, emporté à 35 ans, en qui mon Père avait mis toutes ses espérances de continuité, laissant une veuve aussi forte physiquement que moralement et six enfants dont la dernière venait de naître.

Dès lors, toute cette belle énergie fut épuisée.

Ainsi se termina une belle vie de septante ans, toute de travail, de ténacité et de bienfaits, dans laquelle il y eut trente années consécutives de bonheur presque sans mélange.⁷

⁷ fin de la page 19

Ma chère Mariette⁸

L'existence de mon Vieux Père touche à sa fin. S'il vit encore dans 15 jours, il étonnera tout le monde. - Dis une prière pour lui chaque soir. Il est homme de bien et n'a jamais fait tort à personne ni peine à personne. Il ira donc en paradis où nous le retrouverons si nous savons lui ressembler. Papa Clément ressemble en ce moment à un fruit à peu près mûr qui doit tomber incessamment de l'arbre. Son existence aura été bien remplie. S'il n'a pas fait le bien dont son coeur était capable, au moins n'a-t-il jamais essayé de faire du tort à son prochain. C'est rare au XIX^{me} siècle et je suis fier d'être son fils.

Dans ses derniers jours, il aime particulièrement ton frère Achille qui hérite d'un caractère heureux et modeste. Achille lui rend sans réserve cette amitié qui n'est pas marchandée. La déférence du Major pour son grand-père rend vraiment celui-là intéressant et je lui en sais gré, car moi je révère mon Père.

Papa Gagnet doit être à Cannes, du moins il me l'a écrit; fais lui mes compliments et dis lui que je l'aime beaucoup. J'espère que M. Gagnet fils restera quelques temps à Cannes et qu'ainsi M. Mince pourra être utile quelques temps encore. Je serais désolé si tu te trouvais sans docteur là bas.

Je t'ai déjà dit que Laure n'a plus de copie et qu'elle est maintenant forte comme une fermière et ce qui te surprendra peut-être, c'est qu'elle fait des progrès. Elle a même de l'esprit ma foi ? Où diable allons nous; elle musique, elle écrit... même assez bien; elle dessine passablement, s'il-vous-plaît et tout cela au couvent de Leuze.

Edouard reprend courage et va tacher de marcher.

Quand à Jules, c'est un sujet hors ligne : actif, travailleur, je ne lui connais pas de supérieur à Charleroi.

Enfin Joseph sait lire sans épeler, cela me satisfait, je n'en veux pas d'avantage pour le moment, il a le temps de ne pas trop se presser.

Monsieur Cornil directeur de Trieu-Kaisin et frère de Pierre Cornil que tu connais est mort hier; c'était un de mes amis, du même âge que moi je te le recommande pour une bonne prière. Il a été tué par le travail au moment où il avait acquis une honnête aisance.

Je regrette toujours qu'on ait pas décidé de passer par Lourdes lorsque tu es partie pour Cannes. J'ai la profonde conviction que tu n'aurais plus eu la moindre crise. Je suis donc d'avis que le pèlerinage se fasse et que pour éviter le retour de toute crise à l'avenir tu repasses quelques jours à Paris avec l'assentiment des Docteurs Monace et Momelaer.

Comment va l'appétit.

Amitiés à tous, à soeur Rosalie et bénédiction de ton Père.

(signé Lemaître.)⁹

Marcinelles le 16 Janvier 193 1874

⁸ page 19b.

⁹ Edouard-Sévère.

UNION de CHARLEROI¹⁰

27-III-1894

Nécrologie de notre arrondissement.

Un homme des plus sympathique, un industriel des plus distingués, Monsieur EDOUARD LEMAITRE-ALLARD a succombé à la maladie qui le minait depuis longtemps. Bien que sa santé fut chancelante, on ne s'attendait pas à un dénouement aussi subit et aussi imprévu. Monsieur Lemaître ces derniers jours vaquait encore à ses occupations; samedi il assistait à une assemblée de l'association des Maîtres de forges.

Ils sont rares ceux qui ont parcouru une carrière aussi bien remplie que M. Edouard Lemaître. On peut dire en toute vérité qu'il était le fils de ses oeuvres, qu'il s'est élevé par son travail opiniâtre par son intelligence et par sa loyauté. Il aimait à le dire lui-même, il était fier d'avoir conquis à force d'énergie et de vaillance la belle position qu'il occupait.

Il était arrivé au poste de directeur-gérant du charbonnage de Bonne-Espérance à Montigny-sur-Sambre. Il le quitta pour se livrer sur son propre compte à l'industrie et au commerce. En peu de temps il créa une maison des plus considérables et des plus estimées de notre bassin.

Il s'est occupé tour à tour ou plutôt tout à la fois du commerce du bois, de l'industrie charbonnière, de la verrerie, de la métallurgie et partout avec le même succès. Il faisait partie des conseils d'administration de différentes sociétés industrielles et dans plusieurs ses collègues l'avaient choisi pour président.

Comme homme privé, M. Lemaître jouissait de la considération générale. Il était aimé de tous ceux qui le connaissaient et qui étaient à même d'apprécier ses belles qualités, sa bonté sa franchise sa serviabilité sa charité, sa charité surtout. Il contribuait largement à toutes les bonnes oeuvres pour lesquelles on sollicitait sa générosité. Les pauvres perdent en lui un bienfaiteur infatigable.

Monsieur Lemaître était un catholique sincère et ardent; un catholique tout d'une pièce. Il ne dissimulait pas ses convictions. En toutes circonstances il les affirmait haut et ferme. Il était catholique et il s'en faisait une gloire. En lui disparaît un des plus zélés soutiens de la religion de la cause sociale dans notre arrondissement.

Le Roi avait reconnu les grands mérites de Monsieur Lemaître en lui conférant la décoration de chevalier de son ordre.

Le regretté défunt était digne de cette distinction.

¹⁰ page 19c.

ANNEXE à placer après la page 24

CHARBONNAGE DE BONNE-ESPERANCE
à
Montigny / Sambre

Extrait du rapport du Directeur au Conseil d'Administration
présenté par le Directeur
en Janvier 1857

..... PERSONNES

..... Monsieur ?????? votre agent comptable.....

L ???leur du rivage, (GRA??).....

En présence de ce qui se passe maintenant à Bonne-Espérance, je crois devoir vous prier MM. de me chercher un successeur, en position ici étant non seulement difficile, mais devenue impossible, car un homme d'honneur ne peut voir périliter en ses mains les intérêts d'une société telle que la vôtre.

Je pourrais, si mes efforts n'étaient pas à chaque instant paralysés et à l'aide d'employés disposés à me seconder vous donner des bénéfices au moins doubles de ceux que vous avez eu jusqu'ici. J'en vois clairement la possibilité, mais il me faudrait pour cela combattre des employés qui prétendent n'avoir pas d'ordre à recevoir du Directeur parce que ces ordres sont toujours donnés dans l'intérêt de la société et que ces intérêts sont contraires aux profits particuliers de ces employés.

J'aurais encore le courage de supporter les luttes que me ?r??rait mon devoir si elles étaient comprises et si elles ne servaient trop souvent à m'attirer des désagréments.

Je compte terminer chez vous l'exercice commencé, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre de cette année pour vous donner le temps de me chercher un successeur et de me créer un nouvel avenir.

(Signé Ed. Lemaître)

N.B. Il faudrait lire en entier ce long rapport (10 pages d'écriture serrée de papier ministre grand format) pour se faire une idée du milieu et des tracasseries du conseil.

Je prie celui de mes enfants à qui reviendra cette farde d'archives de la garder précieusement.

MAMAN¹¹

Mon Père se maria en 1854. L'élue de son coeur fut une jeune fille de la bonne bourgeoisie de Charleroi : Alexise Allard. Maman était la deuxième enfant et la fille aînée d'Antoine et d'Angélique Marbaix. Née en 1831, elle avait deux frères et une soeur.

Le premier Allard qui vint se fixer à Charleroi était, selon la tradition, originaire de Besançon. Il épousa la fille du seul brasseur de Charleroi et succéda à son beau-père. Il eut une fille et un fils Jacques qui succéda à son père et épousa une Leroy, fille d'une très nombreuse famille de cultivateurs de Dampremy. Ce Jacques Allard eut de nombreux fils mais Antoine, le plus jeune, se maria, les autres périrent dans les guerres de l'empire.

Mon Père fit la connaissance de ma Mère vers 1847 et s'en éprit bientôt très sérieusement. Il eut beaucoup de difficultés à se faire agréer de son futur beau-père à cause de la médiocrité de sa situation. Enfin tout obstacle fut levé quand il devint directeur-gérant.

Ma Mère était petite de taille (1m.52) cheveux noirs, yeux bruns, assez mince dans sa jeunesse, elle prit plus tard de l'embonpoint. Elle était peu coquette, mais s'habillait cependant avec soin et goût. Très intelligente, elle reçut une instruction supérieure pour l'époque dans une institution privée de la ville (il n'y en avait d'ailleurs pas d'autre) l'Institut des demoiselles Bevierre, qui devint plus tard l'école moyenne de Charleroi. Elle avait de la littérature, elle connaissait à fond les auteurs classiques du XVIIIème siècle; elle soignait sa correspondance et ses lettres pourraient encore servir de modèles, elle connaissait très bien l'histoire universelle et la géographie, mais les mathématiques n'étaient pas son affaire. Son instruction religieuse avait été poussée très loin par son père.

Douée d'un caractère énergique et d'une grande force morale, elle fut pour mon Père une auxiliaire de tout premier ordre.

Elle fut une tendre Mère, elle fit preuve d'un doigté et d'une énergie sans exemple dans l'éducation de ses enfants; une maîtresse de maison remarquable en même temps qu'une chrétienne à la foi éclairée, profonde, agissante et sans mièvrerie ou étroitesse d'idées.

Elle se rencontrait admirablement avec mon Père quant au culte de l'honneur du nom, le bien matériel, intellectuel et moral de sa famille et les fréquentation de ses fils étaient l'objet de ses préoccupations constantes.

Comme je l'ai dit ailleurs, pendant les dix premières années de son mariage, mon Père eut de graves mécomptes, elle soutint toujours le courage de son mari, bien plus, alors qu'à la suite d'une grave maladie on craignit pour sa raison, elle entreprit un commerce de lingerie qu'elle remit ou liquida dès que la situation s'éclaircit. Elle se fit l'employé de son mari tout en s'occupant de son ménage et de ses deux enfants. Pendant les longues et fréquentes absences de Père, elle recevait la correspondance, en faisait le résumé chaque jour, l'informait par la voie la plus rapide. Elle continua cette double fonction malgré des grossesses successives et souvent pénibles jusqu'au jour où père prit son premier employé, et continua cependant à observer.

Plus tard, la situation allant toujours en s'améliorant, elle fut rapidement en situation de tenir sa maison comme il convenait à un homme qui, comme mon Père, aimait à recevoir non seulement par goût, mais aussi pour le grand bien de ses affaires.

Tant que nous habitâmes Charleroi, dans une maison bientôt trop exigüe (rue Léopold) il y avait quatre dîners par an. Deux pour la famille et les amis, deux pour les affaires. Nous appelions cela des grande dîners parce que la pièce dont on disposait était littéralement bondée, mais elle n'avait que six mètres de long, peut-être un peu plus, et à peine cinq de large. Toutes ces réunions étaient joyeuses et cordiales. Elles se terminaient par de la musique et selon

¹¹ page 20.

l'antique usage, chacun devait y aller de sa chanson et souvent les refrains se reprenaient en chœur.

En 68-69, déménagement dans la maison que mon Père avait fait élever à Marcinelle et pourvue, chose presque inouïe à cette époque, d'un cabinet de bain-toilette, d'un chauffage à air chaud, une nouveauté, d'une canalisation de gaz et d'une distribution intérieure d'eau de pluie.

Plus tard, mon Père voyagea moins en forêt et il eut presque tous les jours un ou plusieurs convives à quelque repas.

Le dimanche, comme mon Père aimait beaucoup la jeunesse, surtout la jeunesse studieuse et que ma Mère cherchait par tous moyens de retenir ses fils à la maison, il y avait vraiment table ouverte où ne retrouvaient de jeunes ingénieurs et avocats amis de mon frère ou introduits par mon beau-frère Blas, des amies de mes soeurs ou des enfants des relations de mon parents. On était rarement moins de vingt à table et de trente après le café. Quand il faisait beau, on se répandait dans la jardin (50 ares) où on jouait comme des enfants. S'il faisait mauvais, cela se terminait par une petite sauterie ou de la musique. Alors les hautbois, les flûtes, les violons sortaient de leurs boîtes et chacun faisait sa partie. A neuf heures, après quelques sandwiches, tout rentrait dans le silence.

Il y avait dans ces réunions beaucoup de franchise, de joie, de bonne-franquette et de cordialité.

Les Lacanne, Lelong, Gérard, Bonnevie, de sellier de Moranville et d'autres parmi lesquels il faut citer Arthur Malliard dont la verve et le magnifique talent de pianiste étaient d'un charme particulier, tous jeunes gens rivés à Charleroi et loin de leur famille appelaient comme me le rappelait un jour F. Lacanne (devenu alors directeur général des Usines de La Providence) la "Maison du Bon-Dieu".

Mais tout n'était pas que rires et chansons, Maman était très sévère pour la tenue et parfois elle demandait à l'un ou à l'autre une conversation particulière. C'était toujours pour donner maternellement un avis, une admonestation ou une indication.

Ces réunions n'étaient pas des cours d'amour; bien que quelques mariages s'y ébauchèrent, mais mon Père qui aimait les travailleurs et était toujours à la recherche des hommes d'avenir et de valeur, en aida, poussa, encouragea un grand nombre. "Je lui ai mis le pied dans l'étrier" disait-il "à lui de se faire valoir".

Dans un temps où la politique était très acerbe à cause de la question scolaire, celle-ci était rigoureusement interdite, même en temps d'élections. D'ailleurs ceux qui fréquentaient ordinairement la maison étaient presque tous de même opinion.

Maman était pour ses fils d'une grande rigueur, parce qu'elle avait vu chez ses parents, les résultats déplorables de trop de laisser-aller et d'indulgence, voire même d'une espèce de complicité d'une mère trop tendre ou timorée par crainte d'un père violent et sévère. Elle surveillait de très près nos relations. Elle exigeait de nous une tenue irréprochable surtout dans les conversations, une obéissance aveugle, non à ses ordres, mais à ses désirs et à ceux de son mari; et ce, jusqu'à nos mariages. (voir notes)

Mais si Maman était très exigeante, personne à ses yeux n'avait le droit de nous discuter ou critiquer. Le droit de critique de ses enfants était de son domaine absolument particulier et elle ne s'en privait pas.

Malgré tout, c'était une bonne et très tendre Maman dont on trouvait toujours le chemin du cœur; mais elle estimait que c'était son devoir. Je ne s'aurais quant à moi ni l'en blâmer ni trop la remercier.

Quand la mort eut frappé à notre porte, ces réunions cessèrent. Ce fut alors la vie très intime avec les jeunes ménages et leurs nombreux enfants. Il resta cependant deux grandes réunions familiales par an, aux fêtes de mon Père (le 13 octobre) et de ma Mère (17 juillet).

Au décès de mon Père, d'un accord unanime nous lui laissâmes la jouissance et l'administration de cette fortune qu'elle avait, par son énergie, son courage et ses vertus,

contribué à élever. Toujours courageuse, elle continua sous son nom et avec le concours d'un personnel d'élite formé par mon Père, le commerce et l'exploitation de bois qui avait été l'origine de la prospérité.

Maman, Alexise Allard, atteinte depuis longtemps de diabète, entourée de ses enfants, beaux-enfants et de ses vingt-trois petits-enfants, remit sa belle âme à DIEU le 17 mars 1899.¹²

¹² fin de la page 24

Héverlé, 21 janvier 1890.

Mon cher Père,

Merci de ta si bonne lettre; depuis la premier mot jusqu'au dernier, elle dit combien tu es bon et elle fait regretter de ne pas te ressembler davantage.

Sois sûr, cher Père, que je ne me plains guère; je pleure beaucoup mais presque toujours seule, si ceux qui m'entourent souffrent, je ne peux leur épargner cette souffrance; si je le pouvais, je prendrais tout pour moi pour sentir tout le monde heureux autour de moi. Je souffre comme épouse et comme Mère, car, bien qu'il ne me soit plus permis de le dire, je serai toujours triste et inquiète pour mes pauvres petite anges. Sois sûr que personne n'a de peine pour moi, mais je ne puis empêcher la Mère, les soeurs et mon bon oncle de souffrir comme moi; j'ai fait mon possible pour empêcher qu'on ait de grandes émotions et je pense que celles-là, je les ai prises à moi seule. Le Bon Dieu sait ce qui est en moi et jugera. En tous cas, cher Père, aime-moi toujours bien car plus que jamais j'ai besoin de ta bonne et tendre affection.

Mon Tori est assez calme, mais il tousse beaucoup et maigrît à vue d'oeil. Il me réclame beaucoup et est très affectueux avec moi quand je ne le fais pas manger. Je suis heureuse des nouvelles que tu me donnes de ma Bebeth¹⁴. Je suis au moins tranquille sur son sort car ici elle était mal soignée et sans air.

Mes 2 aînées reviennent tous les soirs chez leur mèmère, elles vont chez leur grand'mère et chez ma soeur. Ici, elles sont sages et j'espère qu'elles sont aussi gentilles partout où elles vont.

C'est la bonne Sylvia qui vient les chercher chaque matin pour aller passer la journée chez l'un ou l'autre. La chère femme ne sait que faire pour m'être agréable.

Embrasse bien tendrement ma Bebeth pour moi. Je t'embrasse de tout mon coeur ainsi que Mère et je vous prie tous deux de me bénir.

Votre reconnaissante et attachée

Laure.

¹³ page 25

¹⁴ Berthe de venue madame Joseph Schicks. (GM)

le 25 décembre 1889.

Mon cher Edouard,

Je voudrais n'avoir que de bonnes nouvelles à te donner, mais hélas ! il n'en est pas ainsi; nous assistons un peu tous les jours au départ de ce cher et brave garçon à qui nous avons donné notre enfant de si bon coeur; si rien ne peut conjurer le malheur qui nous menace, il nous restera de bien grande consolations, la mort du chrétien n'est pas terrible, je le sens, car samedi soir il nous a été donné un spectacle digne du ciel; Victor s'est confessé en attendant la sainte communion, il a prié avec sa femme, ensemble ils ont fait le sacrifice de la séparation, sacrifice dur pour notre enfant, car la vie sera encore longue pour elle, mais sacrifice fait courageusement de part et d'autre, acceptant de bon coeur la volonté de Dieu. Victor avait tout la plénitude de son intelligence, "j'irai vous attendre" a-t-il dit, il a béni sa femme et ses enfants, puis, il a reçu la sainte communion et enfin l'extrême onction, répondant lui-même en partie aux prières et avançant les mains et les pieds quand le moment était venu; ensuite il a reçu la bénédiction apostolique avec une grande foi; le prêtre nous a assuré qu'il n'y avait pas de purgatoire pour ce cher malade, que certainement le Bon Dieu le recevrait de suite.

Nous, mon cher Totonne, il nous restera la consolation d'avoir eu un enfant de plus et trois belles petites filles qui feront la consolation de nos vieux ans. Laure est courageuse, c'est une femme, malgré son chagrin elle pense encore aux autres; rien n'est négligé, l'ordre règne dans sa maison comme dans son esprit; on sent qu'elle veut tout maintenir comme son mari le désirait. La pauvre Madame Choppinet fait pitié, son seul fils !... l'Oncle est courageux, mais quel désastre pour ce vieillard, la ruine de ses projets et de ses espérances ! Dieu a bientôt fait de confondre les projets et les combinaisons des hommes; il n'y a de vrai qu'une seule chose, c'est l'éternité, et travailler à ce qu'elle soit heureuse.

Jusqu'ici, mon cher Edouard, nous ne connaissions pas le malheur; tu as 65 ans, j'en ai 58 bien peu de personne arrive là sans avoir été frappés; nous sommes donc encore des privilégiés; soyons reconnaissants et courageux; aimons nous davantage; nous avons encore, dans nos vieux coeurs ce trésor d'affection qui n'a pas été jeté au vent et qui nous rendra forts contre l'adversité; puis, nous avons la mission de soutenir et d'encourager plus malheureux que nous; nous n'y faillirons pas.

Unis tes prières aux nôtres pour que Dieu nous soutienne tous les courages. Adieu, cher ami, quand te reverrais-je, je ne te désire plus ici pour le moment, tu ne sais pas voir souffrir.

Je t'embrasse de tout mon coeur.

Alexise.

de Somme

Si bien que d'origine française, notre famille est Belge de temps immémorial, la famille de la mère de mon père l'est de date plus récente.

En voici l'histoire selon que la rapportait mon Père :

Vers le milieu du XVIIIème siècle, un de ses ancêtres maternels, officier des gardes françaises, vint se réfugier à Courcelles dans les Pays-Bas. Y vint-il seul, ou avec sa famille, je l'ignore, mais il a eu dans la suite un fils et une fille. La cause de cette fugue était que, assez bouillant et chatouilleux, il avait eu une affaire d'honneur avec un de ses collègues, qu'il tua. A cette époque on ne badinait plus avec les duellistes et les duels, surtout quand il y avait mort d'homme. Craignant le châtement qu'il ne voulait pas subir, il déserta et vint se fixer dans la vallée du Piéton qui avait bonne renommée dans l'armée française.

Cadet de famille, et absent, ne pouvant retourner défendre ses droits, il fut noblement frustré et connut la misère. J'ignore le nom de sa femme, je sais seulement qu'il eut un fils "Pierre" qui fut le grand-père de Papa (1860) et une fille que mon père ne connut pas.

"Pierre de Somme" fils de Nicolas-Gérard épousa une jeune fille d'une des meilleures familles de Courcelles "Anne-Marie Gouthoère" (orthographe incertaine) dont il eut un fils "Jean-Baptiste" et trois filles, "Victoire", "Rosalie", et "Léocadie". Le fils soldat cavalier, au 26ème dragons mourut tragiquement à Doumon près de Nante; mon grand-père épousa successivement Rosalie et victoire dont il retint deux fils (Elie et Edouard) de la première et une fille de la seconde.

Pierre de Somme ayant un fils à l'armée, chercha pour lui des protections et se souvint d'une certaine parenté dont lui avait parlé son père, avec le maréchal d'Avout alors dans toute sa splendeur. Pour s'en assurer, il écrivit à un oncle qui était resté à Arnay-sur-Arou. Il reçut la lettre curieuse dont on trouvera la copie plus loin. La mort de son fils la rendit inutile.

Dans son désir de sortir de l'ornière et ne doutant de rien, mon Père avait imaginé qu'il pourrait peut-être bien, s'il avait de l'instruction, devenir officier. Il écrivit dans ce sens à la veuve du maréchal qui lui répondit que s'il savait démontrer sa parenté elle ferait l'impossible pour l'aider. Mon père qui avait une vague connaissance de cette lettre, la chercha longtemps et la croyant détruite renonça à son projet. (Cette lettre m'a été remise en 1896 par mon cousin Elie, fils d'Elie).

Suit la copie de cette lettre; elle est curieuse en elle-même et par les réflexions qu'elle entraîne.

Lettre de de Somme à PIERRE, son neveu (1805)¹⁶

A Arnay¹⁷ le 29 Messidor an 13¹⁸

Mon cher neveu,

J'ai reçu votre lettre, mon cher neveu, en date du 10 Messidor en la dernière du douze du même mois. Je suis fort aise de vous savoir en bonne santé ainsi que votre famille, je le juge ainsi puisque vous ne dites rien de contraire. Que Dieu vous conserve longtemps ainsi que tout ce qui vous est cher avec toutes sortes de prospérités; ce sont les voeux bien vrais de mon coeur pour tout ce qui vous concerne.

Au sujet de ce que vous me dites dans votre première lettre au sujet de votre cousin Monard, j'avais tout prévu et je lui ai dit et écrit dans le temps que j'étais en correspondance avec lui; à présent que je ne lui écris plus, je ne puis plus lui répéter toutes les représentations (que) je lui avais fait. Je suis brouillé avec lui à jamais, j'ai trop sujet de me plaindre de lui, ainsi, comme je vous l'ai déjà mandé, il faut attendre que je puisse agir contre lui. Pour cela il faut qu'il revienne dans le pays. Je crains que ce soit long eu égard à la guerre actuelle. Je vous l'ai déjà dit, je ne perdrai aucun moyen ce qui reste d'EU... (quelques lettres illisibles), mais comme Dieu peut disposer de moi avant que je puisse agir efficacement, ayez soin de conserver les lettres que vous avez de lui, particulièrement celle dont vous venez de m'envoyer la copie. Je vois qu'il ne l'a écrite que parce que sa soeur lui a mandé que j'étais à employer tous les moyens contre lui, par mon mécontentement. Encore une fois, il est forcé vous et moi de prendre patience quoique je sois tenté de rompre toute considération; mais mon ami je crains de le perdre tout à fait de réputation et peut-être êtes-vous ... (illisible) malgré les torts envers moi. Je suis bon pour plaire à Dieu et ce long... (illisible) parle toujours dans mon coeur. Vous voyez que je vous confie mes sentiments. Gardez-vous de jamais les montrer à qui que ce soit, vous ferez bien de vous défaire de cette écriture.

Il me paraît que vous avez perdu de vue ce que je vous ai mandé dans une de mes lettres, que le Grand Maréchal d'Empire qui commande à présent une armée sur les côtes de Belgique à Malines ou environs est le petit fils d'une de mes soeurs; il est mon petit-neveu comme votre fils. Son grand-père qui était officier de cavalerie était époux d'une de mes soeurs. Il fut tué durant la guerre de 40 à 50. Il laissa à sa veuve quatre garçons et une fille. Cette dernière est morte il y a quelques années et donna son bien à ma nièce Vesnat qu'elle avait auprès d'elle fort jeune de givet (?) sa mère. Monsieur Davoust vivait encore le fils aîné son frère (sans doute le frère de celui dont on parle, c'est-à-dire le maréchal) est celui que vous me parlez qui était major du roy régiment royal champagne cavallerie puis était riche et a des enfants officiers; son grand-père aussi officier dans le même régiment a été tué et a laissé trois fils et une fille, cette fille est mariée au général de Beaumont qui commande à Versailles et les troupes de ce département l'aîné de trois garçons est ce grand maréchal d'empire grand officier de la légion d'honneur commandant des gardes de l'Empereur à Paris et à présent commandant l'armée de Belgique et réellement ami de l'Empereur Bonaparte. Les deux frères, l'un est près de lui comme son premier aide de camp, le troisième est officier des dragons dans le premier régiment.

Il serait trop long de vous décrire toutes les circonstances, je connais toute cette famille, ils ont tous été près de moi, mais mon cher neveu, ne vous trompez pas, une fois grand seigneur et riche on ne connaît plus les pauvres parents, je le sais par expérience. Quand j'ai eu par le fils de la providence une certaine fortune tout est venu à moi, maintenant que je ne suis plus rien

¹⁶ Rédigé par Achille Lemaître. (GM)

¹⁷ Arnay-le-Duc, département de Côte-d'Or (21), sur l'Arroux. (LP)

¹⁸ 18 juillet 1805. (LP)

auprès de leur puissance je suis vieux et oublié. Cependant quoique le maréchal soit très puissant, je le sais brouillé fortement avec le général Monard par rapport au procès qu'il a eu pour la succession dont vous avez une petite part. Je lui en veux pour avoir agi sans lui en avoir fait part. Voilà les hommes quand il s'agit d'intérêts et s'il était instruit de ce qu'il a agi avec moi, la haine serait autre chose. Je souhaite qu'il n'en soit jamais instruit. J'aime que la paix règne parmi mes parents, cependant je veux encore la paix avec mon neveu Monard à condition qu'il vous satisfasse sur ce qu'il vous doit et cela promptement ou je ne réponde plus de ce que je ferai. Il me passe des projets qui se succèdent l'un après l'autre, je prie Dieu de vouloir me diriger pour le mieux et vous ferai part dans le temps de tout ce qui... (illisible) propose de lui écrire de manière à vous faire payer. Il est fâcheux d'en venir à des extrémités avec son propre sang.

Soyez tranquille sur mon propre compte, je me porte aussi bien qu'il est possible à mon âge, ma soeur qui est à son petit ménage dans son ancienne maison de campagne où je l'ai arrangée avec une servante est auprès de moi depuis trois mois, le lendemain de son arrivée a tombé malade, la maladie a été longue et dangereuse, si elle avait été chez elle, il y a à croire qu'elle serait morte. Elle va bien à présent et vous fait ses compliments de même que ma nièce Monard dont je suis content, qui est indignée contre son frère dont elle dépend, n'ayant aucune fortune. Je vous écris bien long, vous apercevrez que j'écris avec peine par mon tremblement.

Adieu mon cher neveu, je vous embrasse avec amitié et soyez assuré que je pourrai vous en donner la preuve et je fais aussi mes compliments à votre soeur et tous vos enfants.

Je sais votre affection votre ami et votre bon parent
(signé) Desomme

Malgré certaines obscurité résultant de l'enchevêtrement des détails, augmentées de l'absence de ponctuation et de la disparition de certains mots, on peut dresser le tableau de la filiation mis ici en annexe.....

Il en résulte aussi que la famille Desomme n'était pas extraordinairement riche, mais assez cependant pour avoir eu des procès de succession. Ces successions devaient être assez importantes, puisque le Maréchal, à l'apogée de sa puissance, y participait. Ces successions devaient venir de personnes contemporaines ou antérieures à la grand-mère du Maréchal, sans quoi il n'y aurait eu aucun droit.

Les Desomme étaient-ils nobles ? Il faut croire qu'ils l'étaient autant que Davout, Bonaparte et beaucoup d'autres, d'épée, car à cette époque, il fallait prouver sa noblesse pour prétendre à être officier.

Dans cette noblesse d'épée, il y avait des étages déterminés par la fortune. En allant de haut en bas, il y avait les cavaliers, pour qui une certaine fortune était nécessaire et encore dans celle-ci le Royal champagn primait, comme avant la guerre en Allemagne les cuirassiers blancs et en Belgique, les guides puis le premier lancier. Le deuxième rang en fortune allait à l'infanterie et les moins fortunés allaient au génie et l'artillerie et, où faute de mieux, les roturiers étaient admis et souvent après certaines preuves de courage et de capacité, étaient anoblis. Les Desomme étaient à pied. Cet état de choses dura jusqu'à la révolution qui permit à certains, qu'elle trouva sous-officiers ou simples soldats, d'arriver aux plus hauts grades et qui sans elle, malgré toutes leurs qualités, seraient toujours restés dans le rang.

Ceci explique la mauvaise humeur du Maréchal, lorsque sa femme lui demanda d'où il tenait une parenté solliciteuse qui était toujours, ou trop souvent, à sa porte. Dans une lettre dont un ami érudit en cette matière me communiqua un extrait (Mr. M.W.) il dit en substance à sa femme : "Je tiens cette parenté de ma grand-mère, toute ma fortune vient de mon grand-père.

Mon grand-père fit un mariage de garnison. (notes : -merci pour la grand'Mère). Ce qui montre que les mariages d'amour ne sont pas les meilleurs."

On peut comprendre l'ennui de Davout devant la remarque de sa femme qu'il n'avait sans doute pas épousé par amour, lui qui sût si bien en toute occasion prendre le vent; mais était-il bien nécessaire d'employer une expression si péjorative pour en revenir si tôt après à l'expression "mariage d'amour". - Un mariage de garnison est une liaison passagère et non pas un mariage régulier consacré par une nombreuse famille. Mais Davout était un orgueilleux et il était peut-être fatigué des quémailleurs familiaux qui arrivent toujours aux trouses de celui de leur famille qui perce d'une manière rapide et évidente. Il aurait aussi bien fait de dire que c'était la rançon de sa brillante réussite.

La remarque du vieil oncle d'Arnay me paraît être la note juste : "Mais ne vous y trompez pas, lorsque par le fil de la providence, j'ai en quelque bien, tout est venu à moi; mais maintenant qu'on est riche et grand seigneur, je ne suis plus rien auprès de leur puissance et je suis vieux et oublié". Tout est relatif.

Au reste, peu nous importe, les faits sont les faits et nous sommes trop éloignés pour prendre ombrage de l'irrévérence de Monsieur le Maréchal. Si je me suis étendu sur ces détails, c'est uniquement par souci d'être vrai.

ANECDOTES.

Mon Père racontait parfois les deux anecdotes suivantes :

La première, il la tenait de son grand-père Desomme, la deuxième, il y avait été pour quelque chose.

La première : Après la bataille de Waterloo, un Davout ayant la garde d'une partie du trésor de l'armée et fuyant les alliés, arriva à Courcelles chez le parent qu'il savait y habiter et lui proposa de le débarrasser de la plus grande partie du trésor, parce que, étant poursuivi, il risquait à chaque instant de le perdre. Notre ancêtre refusa, disant qu'il ne prenait pas l'argent de l'Empereur. Était-ce la seule et véritable raison ? Toujours est-il que dès le lendemain, de grand matin, les "kaiserliques" comme on appelait communément ici les alliés, arrivèrent à grand fracas, s'informèrent de ce que les fransous étaient venus faire, pourquoi ils s'étaient arrêtés et combien de temps; perdirent beaucoup de temps à mettre la maison sans-dessous de la cave au grenier, examinèrent attentivement toutes les plates-bandes du jardin, fouillèrent en certains endroits où la terre paraissait avoir été fraîchement remuée et perdirent tout un demi jour en recherches avant de continuer leur poursuite, alors qu'ils ne tenaient plus sur leurs jambes.

La seconde, et qui est certainement authentique, est la suivante :

En 1832, après la prise d'Anvers, un Davout officier (fils ou neveu du Maréchal) vint, avant de retourner en France, faire visite à son parent de Courcelles et y prit un repas. Les enfants de ses petites cousines, lui furent présentés; il les embrassa, leur fit amitié et leur donna à chacun un louis d'or. Les enfants ignorant la valeur du cadeau presque royal qu'ils avaient reçu, allèrent incontinent acheter quelques friandises. Le marchand, peu scrupuleux leur donna quelques boules de sucre, soit pour un sou. Mon grand-père apprenant la chose, et indigné d'un tel abus, s'empressa d'aller chez la trop peu scrupuleux marchand et lui fit incontinent rendre les trois pièces d'or.

NOTES POUR MES Enfants (ED. Lemaître)^{19, 20}

Ce qui suit ne doit être considéré que comme des notes destinées à rappeler la famille Choppinet dans ses rapports avec notre famille et la compléter dans ce sens.

A mes enfants.

Comme vous le savez votre Maman s'appelait : Maria-Agnès-Jacqueline-Felix²¹. Ces trois derniers noms rappelaient des parents et surtout des oncles.

Je n'ai pas à vous faire le portrait de votre Maman; son visage, son teint, sa prestance doivent encore être présents à votre esprit, vos yeux et vos cœurs et vous pouvez en faire la description à vos enfants selon ce que vous avez vu et senti.

Je note cependant qu'elle était grande pour une femme (1,68), corpulente, d'une tenue irréprochable, droite et inspirant le respect. Elle avait jusqu'avant la guerre une carnation et l'aspect d'une de ces femmes comme Rubens aimait à les peindre; mais les chagrins et les tourments de la guerre avaient altéré cette brillante nature et quand je suis revenu de captivité je ne l'aurais pas reconnue si je l'avais rencontrée en rue. Sauf sa prestance et sa tenue toujours d'une dignité souveraine, tout son aspect physique était transformé. Elle était d'ailleurs anversoise par sa mère et sa grand'mère maternelle.

Votre maman était la dernière d'une famille de 5 enfants si je néglige trois filles mortes en bas âge qui sont les deux aînées et la dernière; l'une est morte de méningite, la deuxième de pneumonie et la puînée d'un accident (on croit qu'elle avait avalé une épingle ou une aiguille selon le dire du médecin).

L'aîné était un garçon qui plus tard épousa ma soeur Laure, puis vinrent 4 filles, Lucie (célibataire morte vers 70 ans à Bruxelles et inhumée à Enghien) Aline religieuse des Petites-Soeurs-des-Pauvres morte à La Toure-St-Joseph en St. Perne (ille-et-villaine) à la maison mère de cet ordre; Berthe qui épousa Léon Périn avocat, dont elle eut une fille; elle devint veuve quand sa fille avait 11 ans et quand cette fille entra en religion en 1914 elle la suivit dans ce même ordre des Petites-Soeurs-des-Pauvres; à ce jour elle est religieuse à l'asile de Sedan. Enfin votre MÈRE. Ces 4 filles firent leur éducation comme leur Mère chez les Dames du Sacré-Coeur à Jette-St-Pierre lez Bruxelles.

Votre Mère comme tous les enfants cadets de familles nombreuses et aimantes était la petite choyée de toute la famille; mais jamais elle n'abusa de cette situation. Comme vous la savez elle a toujours été la femme du DEVOIR avant tout. Elle avait un coeur aimant et tendre, elle ne vivait que pour les siens et leur aurait tout sacrifié sauf son devoir. C'était d'ailleurs la caractéristique de toute cette famille ou il n'y avait pas place pour la fantaisie.

Je ne résiste pas à la tentation de rappeler le trait suivant, qui la dépeint toute entière : En août 1914 quand Achille s'engagea comme volontaire de guerre, au moment où il allait partir, ma femme faisait le bagage de son petit soldat devant une de ses amies, et, elle pleurait... et son amie lui dit : "Tu pleures et tu le laisse partir ??" et elle de répondre à travers ses larmes : "Son Père a dit que c'est son DEVOIR".

Quelques jours après, le 20 août, quand la ville brûlait et qu'on pouvait encore facilement fuir, je lui demandai si elle voulait s'en aller comme tant d'autres, elle me répondit : "La femme est la gardienne du foyer, il faut s'ils reviennent que je sois là pour les recevoir même s'ils reviennent en morceaux." (c'était elle toute entière) Votre mère était excellente musicienne et

¹⁹ Edouard Justin Alexis LEMAÎTRE Dr en médecine 1862-1942. (GM)

²⁰ pages I à VI

²¹ ° 15.12.1865, † 20.6.1923. (GM)

surtout une lectrice musicale de beauseup au dessus de la moyenne d'ailleurs elle lisait admirablement à haute voix. Que de soirées agréables nous avons eu en famille.

Elle était d'une grande et calme activité. Jamais on ne l'a vue les mains inoccupées; toujours elle travaillait aux ouvrages les plus divers; ses aiguilles et crochets étaient toujours à portée de sa main. Elle avait une écriture classique impeccable et ses comptes de ménage étaient tenus avec une régularité impeccable.

J'ai cherché à connaître les origines et les alliances de la famille Choppinet mais je n'ai obtenu que des renseignements verbaux assez vagues que je note comme légende. Voici ce que j'ai pu recueillir : La famille Choppinet serait originaire du département de l'Indre. - Ceci paraît exact, car il y a des Choppinets à Vend'oeuvre, petite ville de ce département. - Un Choppinet serait venu en Belgique à la suite d'un Condé duc d'Enghien (donc vers 1545), mais je ne sais en quelle qualité. Il y a lieu de croire que c'est comme écrivain, secrétaire ou employé de bureau. - (mon beau Père se servait d'un cachet en forme d'écusson portant trois treffles comme en avaient autrefois les bourgeois qui frayaient avec la noblesse mais sans autre ornement. Ce Choppinet s'établit à Enghien auprès de son seigneur et maître et y fit souche. Comme on le verra plus loin ils gardèrent toujours des relations avec les seigneurs d'Enghien.

Au moment où je connus la famille Choppinet, il y avait à Enghien 2 branches dont la parenté était déjà assez éloignée l'une représentée par le notaire Auguste Choppinet successeur de son oncle, son frère Léon Choppinet-Boucquieaux et sa soeur Mathilde décédée célibataire. Le notaire Choppinet avait épousé sa cousine Fany Fastenakels dont le père, homme très distingué, aimable et érudit était pharmacien à Rebecq. Fany Fastenakles était enfant unique. Le ménage Choppinet-Fastenackles eut un fils et trois filles adultes, dont le fils Adolphe succéda à son père et épousa votre cousine Agnès²².

Quel était la degré exact de parenté entre ces deux branches je l'ignore²³, mais il suffit de savoir qu'elle était assez éloignée pour que lors du mariage du fils du notaire avec ma nièce, il ne fut pas nécessaire de demander des dispenses ni ecclésiastiques ni civile.

J'en viens maintenant à la branche de votre mère.

Emile Choppinet mon beau-père, fils de Jacques Choppinet-De-Vroede avait un frère aîné (Ernest) qui était Chanoine, inspecteur diocésain de l'enseignement moyen du diocèse de Tournay; il fut le parrain de votre mère. Je ne l'ai pas connu. Il avait aussi un frère cadet que j'ai fort bien connu; il était régisseur des biens de la Sérénissime Maison d'Aremberg pour le domaine d'Héverlé (les Aremberg étaient avant la guerre propriétaires d'un vaste domaine à Enghien dont ils avaient aussi le titre par les de Couy).

Quand j'ai connu mon beau-Père, il était déjà âgé (68) et infirme. Infirme, non pas au point de ne pouvoir bouger mais atteint de diabète. Il était toujours menacé d'un accident. Du temps de son activité, il était inspecteur de l'enregistrement, à Malines d'abord où tous ses enfants sont nés, puis à Hasselt où il atteint l'âge de la pension. Votre Mère avait alors environ 13 ans et elle a toujours gardé un excellent souvenir de son séjour en cette ville. Une fois pensionné Emile Choppinet rentra avec toute sa famille à Enghien dans la maison paternelle.

Il mourut le 8 Juin 1886 qui fut aussi le jour de mes fiançailles.

Ceci demande une petite explication.

C'est en août 1882 que je fis la connaissance de votre Mère à l'occasion du mariage de ma soeur Laure avec son frère Victor. Ce ne fut pas à vrai dire le coup de foudre, mais je sais

²² Choppinet-Lemaître. (GM)

²³ Elle est du quatrième degré, leur aïeul commun étant Jacques Joseph Choppinet (1756-1838).

(LP)

parfaitement à quel moment ma décision fut prise irrévocablement et il paraît qu'il en fut de même au même moment de son côté.

Je gardai mon secret dans mon coeur pendant tout un temps, mais ma mère avait deviné ce qui se passait en moi et quand je m'en ouvris à mon Père, il me félicita de mon choix, mais m'avertit que j'avais à en rester là jusqu'à ce que je sois médecin. C'était dur; je protestai qu'il me remettait ainsi à 5 ans, mais rien n'y fit. Cependant on ne peut pas tout cacher, j'étais très inquiet car la jeune fille n'avait que trois ans de moins que moi et je craignais que faute de parler on m'apprit un jour que j'avais passé à côté du bonheur. Je pris ma soeur pour confidente la priant de m'informer si un jour elle avait un prétendant. Ma chère et très chère soeur dut avoir bien du plaisir car elle était déjà la confidente de la jeune fille qui avait des inquiétudes semblables. Laure joua son rôle de double confidente avec une grande conscience et les choses allèrent de la sorte. Sans que j'eusse parlé mon secret était devenu le secret de polichinelle et quand un jour M. Choppinet eut une deuxième attaque d'apoplexie je reçus de ma mère un télégramme me disant d'avoir à me rendre d'urgence à Enghien. Je trouvai maman à la station où elle me dit que M. Choppinet ayant demandé si je n'avais pas encore parlé, j'allais être fiancé. On comprend mon bonheur, mais quand nous arrivâmes, il avait rendu le dernier soupir et nous nous fiançâmes devant son corps encore chaud.

Voilà comment nous avons été fiancés un jour de grand deuil.

Fiancés le 8 juin 1886 nous nous mariâmes le 5 Octobre 1887.

Monsieur Emile Choppinet avait épousé en 1854 à Anvers, Marie Pauline De Wolf dont le père Adrien avait lui-même épousé une anversoise; mais il n'avait à Anvers aucun parent direct à lui. Il avait deux fils et trois filles qui tous sauf Pauline moururent sans enfants. Un seul de ses fils se maria à une jeune fille de Solre-le-Château, mais il mourut en voyage de noce (du typhus) à Paris.

Les familles Choppinet et De Wolf étaient vraiment faites pour s'entendre. Gens simples, sans grandes ambitions, fréquentant le monde dans la mesure indispensable, ayant un amour-propre intérieur très caractérisé (du quant à moi) et un amour-propre de famille très aigu.

C'étaient d'excellents chrétiens; mais aussi des libéraux en politique, du genre de 1830; libéralisme dans lequel il n'y avait aucun esprit anti-religieux comme nous l'avons connu dans notre jeunesse. Leur formule était : "Le prêtre à l'église, le laïc au civil".

C'est ainsi qu'Adrien De Wolf qui était l'un des vice-présidents de l'association d'Anvers et capitaine de la garde civique suspendait toujours les exercices du dimanche à proximité de l'église et allait à la messe avec ses hommes; de plus il disait tous les jours le chapelet en famille (tradition qui s'est perpétuée chez les Choppinet-De Wolf et chez les Lemaître Choppinet).

C'est le type des catholiques-libéraux de l'époque qui a précédé la main-mise de la Franc-maçonnerie sur ce beau parti; mais avec leur bon sens et leur loyauté, dès qu'ils eurent vu par la loi scolaire de 1879 appelée "loi de malheu", où cela menait, ils ont changé de direction sans ambage et sont devenus comme un grand nombre de bons bourgeois de vrais et sincères catholiques tout en regrettant la nouvelle orientation du parti auquel ils étaient attachés depuis leur jeunesse.

En résumé

Familles bourgeoises de bonne classe

Familles laborieuses

Familles chrétiennes ayant une haute idée du devoir de la loi du travail et tenant à leur respectabilité

Familles nombreuses souvent réduites par le célibat soit dans le monde soit religieux.

NOTE POUR CEUX QUI VOUDRONT CONTINUER L'HISTOIRE DE LA FAMILLE.

Connaître ses ancêtres c'est presque toujours connaître l'avenir de ses enfants.

J'écris ces notes pour ceux de mes enfants qui voudront transmettre à leurs enfants l'histoire de leurs parents.

J'étais le deuxième fils et la quatrième rejeton d'une famille de six enfants (Maria, Achille, Laure, Edouard, Jules, Joseph.)

J'étais petit (1m62) vigoureux, d'une santé excellente d'un ensemble trapu. Cheveux blonds, ondulés. Quand ma barbe se montra elle était d'un blond ardent, forte à grosses boucles. Je la portai un moment entière, puis en pointe et enfin j'adoptai définitivement la barbiche comme mon Père.

Intelligence peu brillante, lente, petite mémoire livresque et comme une contradiction un certain don précoce d'observation et de rapprocher les faits et les comparer.

J'ai fait des études gréco-latines comme le voulait la loi pour ceux qui désiraient envisager des études universitaires (ou le sacerdoce qui était à l'égard de tous ses fils le voeu secret de ma mère). J'ai accompli le cycle légal de ces études sans éclat. Je me classais assez bien en latin, bien en français et très bien en mathématiques. J'ai passé et même perdu assez bien de temps au dessin; je n'avais pas de goût pour la musique et j'avais le piano en aversion; cependant pour faire plaisir à mon Père j'ai joué assez agréablement de la flûte et je pouvais tenir ma partie dans un orchestre de force moyenne.

Au total rien de particulièrement brillant, mais assez d'arts pour me distraire et vivre en société.

Je fis la sixième latine au collège de la Très sainte trinité à Louvain et mes autres classes au collège du Sacré-Coeur qui venait d'être fondé à Charleroi sous la direction des RR.PP.

Jésuites.

J'y eu comme professeurs M l'Abbé Carmon de vénérée mémoire, M. l'Abbé Pivet qui fut plus tard secrétaire de l'évêché et les RR.PP. Prèle et Guillaume, un très saint homme à idées étroites mais bon.

Mon cher et vénéré Père qui était dans le commerce et dans l'industrie voulait faire de moi un ingénieur, j'ai même dans cette vue commencé la préparation à l'entrée à l'école des mines de Louvain; mais tout en obéissant je n'y mettais pas d'entrain comme mon frère Jules car je préférais être médecin; d'ailleurs mon Père y consentit sans trop de regrets, je crois. J'ai donc été inscrit à la faculté des sciences à Louvain où j'ai fait mes études avec quelque succès en 6 ans au lieu de 7 avec quelques succès emportant plusieurs fois la distinction. Après concours, je fus interne à la maternité sous la Professeur Hubert fils où de concert avec mon collègue en internat (Brosselman de Puers) j'établis l'antisepsie faisant reculer les décès par infection de 5 % à ZERO. (*discussions homériques quand le jeune interne, au scandale de la S^r Supérieure, arracha les rideaux des alcôves des parturientes.*)

Je sortis à la session de Juillet 1887.

Le 5 octobre de la même année j'épousai l'élue de mon coeur après 17 mois de fiançailles. (voir famille CHOPPINET & DEWOLF)

Notre Mariage fut célébré à Louvain le 5 octobre 1887) par St. Joseph.

Nous eûmes 7 enfants dont les six premiers naquirent à Marcinelle le benjamin (Achille) à Charleroi ce furent Emile, Aline, Marthe, Pierre, Joseph, Achille. Une petite fille "Maria" ne vécut que quelques mois. Ma fille Aline est entrée en religion en 1914 pendant le carême donc peu avant la guerre 1914-1918; tous mes autres enfants se marièrent et deux de mes fils furent volontaires de guerre et rentrèrent ... logés d'artillerie.

Ce fut la vie régulière dans son irrégularité du médecin mi-citadin mi-campagnard à Marcinelle jusqu'en 1896, puis à Charleroi et industriel et homme d'oeuvres (St. Vinsent de Paul

dont je fus président durant 24 ans à Charleroi; fondateur et administrateur d'une société pour la construction de maisons ouvrières et de la société de crédit pour l'acquisition de maisons ouvrières le Foyer Ouvrier dont je suis présentement Président.

Je fus décoré 1° de la médaille "Pro Ecclesia et pontifice (1913); 2° de l'ordre Léopold (déc 1913); 3° officier de l'ordre de la couronne (1934); 4° médaille de première classe de la croix-rouge (activité dans les ambulances); et d'autres ferblanteries de moindre importance. Donc : Religion, Patrie, Profession.

Hélas le 21 Juin 1923 je perdis ma femme après 36 ans d'un bonheur conjugal sans mélange malgré les vicissitudes parfois angoissantes de la vie.

Pour le reste de mon curriculum vitae mes enfants ont connu tous les événements dont il a été émaillé; à eux de les faire connaître à leurs enfants s'ils le jugent bon.

En 1937 j'avais 50 ans de pratique médicale. Mes confrères me firent fête; voici ce qui a été dit à mon sujet car je trouve peu intéressant pour mes descendants ce qui concerne mes collègues en jubil????

J'extraits des journaux locaux ce qui me concerne mais il est bon de savoir que ce fut en une réception à l'hôtel de ville de Charleroi en présence du Ministre de la Santé publique et que je fus chargé par mes collègues de prendre la parole au nom de tous.

1° Extrait du discours de M le Dr Deton Président de la société de médecine de Charleroi.

Mon cher Confrère Lemaître

Vous avez donné pendant toute votre carrière l'exemple d'une activité multiple et d'un travail acharné. Vous avez pratiqué la médecine générale à Marcinelle et à Charleroi, mais vous aviez une prédilection marquée pour l'obstétrique. Vous connaissiez particulièrement cette branche de l'art médical pour vous y être adonné spécialement comme assistant du professeur Hubert. Plus tard vous vous êtes intéressé à la tuberculose pulmonaire et bien avant l'ère des sanatoria vous étiez réputé dans cette spécialité. Médecin légiste vous créez à Charleroi le Bertillonage appliquant les méthodes précises de l'anthropométrie et des empreintes digitales. Cela ne vous suffisait pas. Par votre situation de famille vous êtes administrateur de sociétés industrielles et vers le milieu de votre carrière on n'aurait pas pu dire si vous étiez plus industriel que médecin ou inversement. Tout en élevant une famille de 7(?) enfants vous vous occupez encore d'oeuvres sociales que vous fondiez puis vous présidiez une société de crédit pour la construction de maisons ouvrières.

Pendant la guerre vous vous êtes dévoué à la population, mais aussi au pays et cela vous a valu de passer plus de 30 mois dans les prisons et les camps Allemands. C'est à juste titre que vous êtes déjà Chevalier de l'ordre de Léopold et officier de la Couronne.

.....

Extrait du discours de M le Bourgmestre (Tirou)

Permettez moi de souligner à l'attention et à la reconnaissance de mes concitoyens la belle conduite de M. Lemaître pendant la guerre. Il fut incarcéré depuis octobre 1915 jusqu'à l'armistice; il a collaboré aux oeuvres de la ville.

.....

Au nom de la F.M. le Dr Matelot remet une breloque souvenir

Mon Cher Président

Tous cinq nous vous remercions des paroles élogieuses que vous avez, bien voulu adresser à chacun de nous.

Tenant compte de ce qu'elles ont d'amplifié par votre amabilité et l'affection que vous portez à tous vos confrères, nous pouvons les accepter sans fausse modestie car tous nous avons la conscience d'avoir fait tout notre devoir envers notre belle profession comme envers, la société.

Nous avons travaillé et beaucoup travaillé

Le travail est la grande loi commune, il est la loi particulière du médecin; il a été une nécessité absolue pour ceux de notre époque. Les circonstances étaient toutes spéciales.

Sortis des différentes universités et centres d'instruction de Belgique munis des grands principes didactiques d'il y a un demi siècle, pleins d'entrain et d'illusions tempérées par une forte dose de scepticisme, nous nous sommes livrés à la pratique de la médecine générale.

L'entrain et les illusions sont l'apanage de la jeunesse; mais ce qui nous était particulier, c'était le scepticisme scientifique car nous sentions combien étaient devenue fragiles les fondements mêmes de nos connaissances. Nous sentions qu'un grand vide allait s'ouvrir sous nos pas du fait du grand mouvement qu'annonçaient toutes les sciences dont la médecine est tributaire.

Il serait fastidieux de citer toutes les découvertes faites par nos savants depuis 50 ans, il sera plus simple et plus bref de marquer les points de départ pour faire toucher du doigt la somme d'efforts individuels accomplis dans le silence de la nuit après le travail impératif du jour; car la pratique médicale n'est pas seulement la consultation, la visite et le soin des malades, c'est aussi et surtout la préparation, le contrôle et la discussion des résultats.

La CHIMIE venait de délaisser en Allemagne et en Belgique la désuète théorie moléculaire pour adopter la si féconde théorie atomique. Elle annonçait déjà une grande activité par la mise au point des alcaloïdes et des glucosides, ses premiers produits synthétiques et l'étude des dérivés de la houille qui devait donner à l'industrie des teintures et à la chimie naissante les colorants indispensables.

La PHYSIQUE annonçait des études fécondes et profondes; mais elle n'en était encore qu'aux piles, la dynamo, les accumulateurs, les courants continus avec l'électrolyse et la galvanoplastie.

Le MICROSCOPE entrait en scène.

la chimie biologique en était à ses premiers pas, elle qui devait aller scruter la nature intime des humeurs et des tissus.

la CHIRURGIE était tenue en échec par l'infection. Les laparotomies étaient presque toujours mortelles. Elle venait d'employer avec satisfaction la méthode empirique de LISTER. Le seul anesthésique général était le chloroforme et le seul anesthésique local était le froid. Les travaux de Pasteur n'avaient pas encore donné tous leurs fruits.

En OBSTETRIQUE on avait déjà des résultats encourageants et hors les cas de distocie la mortalité était pratiquement tombée à zéro.

Ajoutons qu'il n'était pas question de vitamines, que les glandes endocrines dont le rôle n'était pas soupçonné gardaient tout leur mystère; l'étude du sang en était à l'observation et la numération des éléments figurés.

Cependant sous la vocable de Pasteur les laboratoires de recherches s'organisaient; ils devaient bientôt nous donner les sérums curatifs et préventifs, déceler le rôle des insectes dans la genèse d'un grand nombre de maladies épidémiques et endémiques, transformant

radicalement toute la pathogénie classique et anéantissant la rôle prêté aux miasmes, effluves et influences telluriques.

On sentait et on parlait de la poussée scientifique prochaine; mais les classiques sont prudents; ils ne peuvent pas enseigner des espoirs comme des vérités acquises. Il convient de reconnaître que nos maîtres, surtout les jeunes nous avaient avertis.

Tout était ébranlé et nous avons à nous faire une opinion personnelle sur tout ce qui n'était pas la glorieuse et toujours vivante clinique aidée de la pathologie générale.

Et nous sommes partis avec un lourd poids de doutes, mais fermement résolu à compléter coûte que coûte nos connaissances, par curiosité scientifique, par satisfaction intellectuelle et pour la plus grand bien de ceux qui nous feraient confiance.

Nous nous sommes transformés en auto-didactes... Nous avons travaillé.

Sans concert préalable, chacun des jeunes médecins de nos promotions se sont attelés à la réforme de la mentalité générale au sujet de l'hygiène, de la propreté par une propagande constante, inlassable de l'exemple et de la parole. Individu par individu, famille par famille nous sommes arrivés à faire admettre, sinon à faire comprendre la propreté bactériologique. Ce fut une action longue, opiniâtre et cela ne fut pas toujours sans heurts.

Aussi jeunes confrères, souvenez vous, quand on vous apporte de l'eau bouillie dans des récipients stériles ou des objets de pansement dans leur emballage d'origine intactes, dites vous que vous le devez à la génération qui achève de passer aujourd'hui.

C'est peu en apparence; mais si l'on considère combien la tradition est tenace, combien il est difficile de réformer les préjugés et les habitudes séculaires, c'est beaucoup.

Jeunes confrères, vous qui avez eu le rare bonheur de recevoir un enseignement basé sur les découvertes scientifiques au moment où ces nouveautés étaient universellement admises sans discussion, nous vous souhaitons de pouvoir un jour vous rendre aussi ce témoignage que vous aussi vous avez oeuvré et donné à la société et à l'humanité souffrante toutes vos forces, toute votre intelligence et tout votre coeur.

Nous vous remercions M. le Président et MM. les membres des divers comités, d'avoir entouré ces fêtes de tout l'éclat possible et d'avoir permis à nos familles d'y participer.

Ce sera pour elles un bon réconfort et un précieux souvenir.

Autrefois, la Société de Médecine ne fêtait pas ses jubilaires; ils étaient d'ailleurs extrêmement rares; cette coutume est relativement récente; mais tous les ans notre Société réunissait tous ses membres en des agapes fraternelles où pour quelques heures nous reprenions le coude à coude et la bonne humeur de la vie estudiantine.

Les plus âgés n'étaient pas les moins animés.

Qu'il nous soit permis de souhaiter, maintenant que nous aurons notre maison à nous, de voir revivre cette coutume.

((ici quelques mots improvisés de remerciements à la fédération médicale où j'ai quelque peu bafouillé.))

((remerciements))

A Vous monsieur le Ministre de la santé publique qui avez bien voulu modifier l'horaire de votre voyage à Charleroi pour honorer dans nos personnes la grande famille médicale;

A Vous Monsieur la Bourgmestre dont le nom restera à tout jamais attaché à l'histoire de Charleroi, qui avez pour nous recevoir sacrifié une partie de votre repos dominical;

A vous Monsieur le Président de la commission Médicale du Hainaut qui depuis de longues années vous consacrez à la bonne observation des prescriptions médicales d'ordre administratif;

A vous Monsieur le Président de la fédération médicale qui vous consacrez à la défense des intérêts professionnels;

A vous Monsieur et cher Président, à vous Messieurs les conseillers de notre si vivante société médicale de Charleroi;

A vous Messieurs les Présidents et membres de nos différentes commissions, où vous vous dépensez sans mesure pour le plus grand bien commun;

A vous tous nos chers confrères anciens et nouveaux qui sans nous connaître en particulier et par esprit de corps êtes ici pour nous fêter;

A vous tous Mesdames et Messieurs, amis et parents qui en ce jour de jubilé vous pressez autour de nous;

A vous tous et du fond du coeur toute notre reconnaissance.

Charleroi le 17 octobre 1937.